

AMOÉBA CONFIRME SON ELIGIBILITE AU DISPOSITIF PEA-PME

Chassieu (France), le 10 janvier 2023 – 17H45 - AMOÉBA, producteur d'un biocide biologique capable d'éliminer le risque bactérien dans l'eau et les plaies humaines, et d'un produit de bio-contrôle pour la protection des plantes, encore en phase de développement, confirme pour l'année 2023 l'éligibilité de ses actions au dispositif PEA PME institué par la Loi de finance pour 2014 du 29 décembre 2013 dont les modalités ont été précisées par le décret d'application n°2014-283 du 4 mars 2014 et par la loi Pacte adoptée le 11 avril 2019.

Les actions **AMOÉBA (FR0011051598 - ALMIB)** peuvent donc être intégrées dans les portefeuilles PEA PME, dédiés aux investissements dans les PME et ETI répondant aux critères fixés par la réglementation applicable (notamment, moins de 5 000 salariés d'une part, chiffre d'affaires annuel inférieur à 1,5 Md€ ou total de bilan inférieur à 2 Md€, d'autre part, étant précisé que ces seuils doivent être appréciés à la date d'acquisition des titres).

À propos d'AMOÉBA :

Créée en 2010, Amoéba est une société française basée à Chassieu (Lyon, France) spécialisée dans le traitement du risque microbiologique des ressources naturelles. Au cours des dix dernières années, Amoéba a développé une triple expertise scientifique, industrielle et commerciale autour de l'amibe *Willaertia magna* C2c Maky. Cette solution biologique constitue une alternative aux produits chimiques largement utilisés aujourd'hui. Amoéba se concentre actuellement sur le marché du biocontrôle pour la protection des plantes estimé à 1,6 Md€¹ ainsi que sur le marché américain du traitement de l'eau industrielle en circuits fermés. À terme, la Société envisage de se développer sur de nouvelles applications telles que le traitement des plaies chroniques, évalué à 751 millions d'euros² aux Etats-Unis. La commercialisation des produits phytosanitaires, biocides et de santé sont soumis à l'obtention des autorisations réglementaires locales. La société est actuellement en phase de tests sur l'application biocontrôle pour la protection des plantes et ne commercialise aucun produit. Amoéba est cotée sur Euronext Growth. La Société est membre du réseau BPI Excellence et est éligible au dispositif PEA-PMEPlus d'informations sur www.amoeba-nature.com.

(1): *marketsandmarkets.com*, "Wound Care Market by Product, Wound Type, End User - Global Forecast to 2021," 2016.

(2): *Données Amoéba*

Contacts:

Amoéba

Valérie FILIATRE
Directeur Général Adjoint
04 26 69 16 00

v.filiatre@amoeba-nature.com

Calyptus

Relations investisseurs & Presse
Nicolas HELIN / Mathieu CALLEUX
01 53 65 37 90 /91

amoeba@calyptus.net

Avertissement

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives relatives à AMOÉBA qui reposent sur nos estimations et hypothèses actuelles et sur les informations qui nous sont actuellement disponibles. AMOÉBA, cependant, ne donne aucune garantie quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques dont ceux décrits dans le Document Universel d'Enregistrement d'AMOÉBA déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 12 Avril 2021 sous le numéro D21-0289 et disponible sur le site Internet d'AMOÉBA (www.amoeba-nature.com). Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus d'AMOÉBA ou qu'AMOÉBA ne considère pas comme significatifs à cette date. La réalisation de tout ou partie de ces risques pourrait conduire à ce que les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations d'AMOÉBA diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés dans ces déclarations.